

**INSTITUT INTERNATIONAL DE
L'INGENIERIE DE L'EAU ET DE
L'ENVIRONNEMENT (2iE)**

*_*_*_*_*_*_*_*



BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, Nous Vaincrons

Autonomisation des refugies du camp de Goudebou à Dori et des populations hôtes : stratégie de renforcement de la résilience dans un contexte d'insécurité au sahel burkinabè.

*Mémoire présenté en vue de l'obtention de Master II Professionnel en Management des
Entreprises et des Organisations*

Option : Management des crises et actions Humanitaires

**Présenté et soutenu par
AG MALICK ILYAS**

Cohorte: Février 2022

Jury d'évaluation de stage

Président : Dr Seyram SOSSOU

Correcteur 1 : Dr FAMBI Komlan

Correcteur 2 : M. OUEDRAOGO Moumini

Promotion :2024-2025

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, je voudrais adresser mes sincères et chaleureux remerciements à l'endroit de :

- La Direction du 2iE, Des tuteurs pédagogiques et Madame la coordonnatrice des formations de 2iE ;
- Monsieur MAIGA Boukary, chef de projet chez Vétérinaires sans Frontières Belgique (VSF-B) à Dori ;
- Ma mère et mon père, Wallet Attayoub Ihetelher et AG WARANOG Malick, pour la qualité de vie qu'ils ont gravée dans nos mémoires ;
- La famille de Mini AG Khattari, qui m'a accueilli tel un fils et un frère pendant mes études ;
- Mon épouse, MAIGA Aïcha, pour ses encouragements inestimables ;
- Je tiens à remercier mes anciens responsables passés par la sous-délégation du HCR au Sahel pour leur soutien indéfectible tout au long de mon parcours.
- Mes frères Sœurs réfugiés, de la communauté hôte qui ont accepté répondre à notre questionnaire ;
- Mes responsables au HCR Burkina ainsi que ma cheffe de section de la protection au sein du HCR dans la région du Sahel.
- De tous mes camarades étudiants de la cohorte 2022/2023 du MAH pour leur collaboration fructueuse.

RESUME

Cette étude s'intéresse aux besoins, obstacles et effets des programmes d'autonomisation pour les personnes déplacées, réfugiées et populations d'accueil dans les situations de crise. Partir d'une approche mixte, combinaison de données quantitatives et qualitatives, elle montre les priorités des répondants : la sécurité (80%), l'emploi (70%) et l'accès à l'eau potable (55%). Les résultats mettent aussi en lumière une perception positive de l'augmentation de la résilience des individus grâce aux programmes d'autonomisation (80%), mais des lacunes demeurent, notamment en matière de parsec et d'adaptation locale. L'analyse qualitative montre que la cohésion sociale, le développement des compétences et le renforcement de l'accès aux ressources économiques sont des facteurs clés influençant la capacité de résilience. Cependant, l'étude met en évidence des limites, tel qu'une insuffisante prise en compte des populations hôtes et une faible des aspects de la prévention des conflits. L'étude tire des recommandations à partir d'approches intégrées liant dimensions urbaines et économiques, et d'une approche basée sur l'objectif d'atteindre un meilleur suivi des impacts à long-terme. Les résultats contribuent à une meilleure compréhension de la résilience dans les situations de crise et plaident en faveur de politiques plus inclusives et durable.

Mots Clés :

1 - Réfugiés

2 – Autonomisation

3 – Résilience

4 - Besoins Humanitaires,

5 - Prévention Des Conflits

ABSTRACT

This study looks at the needs, obstacles and effects of empowerment programs for displaced people, refugees and host populations in crisis situations. Using a mixed-methods approach, combining quantitative and qualitative data, it shows respondents' priorities: security (80%), employment (70%) and access to drinking water (55%). The results also highlight a positive perception of the increased resilience of individuals thanks to empowerment programs (80%), but gaps remain, particularly in terms of peace and local adaptation. Qualitative analysis shows that social cohesion, skills development and enhanced access to economic resources are key factors influencing resilience capacity. However, the study highlights limitations, such as insufficient consideration of host populations and weak conflict prevention aspects. The study draws recommendations from integrated approaches linking urban and economic dimensions, and from an approach based on the objective of achieving better monitoring of long-term impacts. The results contribute to a better understanding of resilience in crisis situations and make the case for more inclusive and sustainable policies.

Key words :

1 - Refugees

2 – Empowerment

3 – Resilience

4 - Humanitarian Needs

5 – Conflict Prevention

LISTE DES ABREVIATIONS

CONAREF : Commission Nationale pour les Réfugiés

UNHCR : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PAM : Programme Alimentaire Mondial

PNUD : Programme des Nations unies pour le développement

BAD : Banque Africaine de Développement (Banque Africaine de Développement)

CONASUR : Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation

DRC : Conseil danois pour les réfugiés

IDS : Institut d'études du développement

VSF-B : Vétérinaires sans Frontières Belgique

DRC : Conseil Danois pour les Réfugiés

ODDH : Observatoire des Droits de l'Homme

PDI : Personnes Déplacées Internes

ONU : Organisation des Nations Unies

REPAS : Suivi, Évaluation, Redevabilité et Apprentissage (Suivi, Évaluation, Redevabilité et Apprentissage)

SOMMAIRE

<i>REMERCIEMENTS</i>	<i>i</i>
<i>RESUME</i>	<i>ii</i>
<i>ABSTRACT</i>	<i>iii</i>
<i>LISTE DES ABREVIATIONS</i>	<i>iv</i>
<i>SOMMAIRE</i>	<i>v</i>
<i>TABLE DES MATIERES</i>	<i>vi</i>
<i>LISTE DES GRAPHIQUES</i>	<i>ix</i>
<i>INTRODUCTION</i>	<i>1</i>
<i>I. SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE</i>	<i>5</i>
<i>II. CADRE D'ÉTUDE ET MÉTHODOLOGIE</i>	<i>9</i>
<i>III. RESULTATS ET DISCUSSION</i>	<i>18</i>
<i>CONCLUSIONS</i>	<i>34</i>
<i>RECOMMANDATIONS - PERSPECTIVES</i>	<i>36</i>
<i>BIBLIOGRAPHIE</i>	<i>39</i>
<i>ANNEXES</i>	<i>42</i>

TABLE DES MATIERES

Table des matières

REMERCIEMENTS.....	<i>i</i>
RESUME	<i>ii</i>
ABSTRACT	<i>iii</i>
LISTE DES ABREVIATIONS.....	<i>iv</i>
SOMMAIRE.....	<i>v</i>
TABLE DES MATIERES.....	<i>vi</i>
LISTE DES GRAPHIQUES.....	<i>ix</i>
INTRODUCTION.....	<i>1</i>
I. SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE.....	<i>5</i>
I.1. Autonomisation	<i>5</i>
I.2. Résilience	<i>6</i>
I.3. Interactions entre réfugiés et populations hôtes	<i>8</i>
II. CADRE D'ETUDE ET METHODOLOGIE.....	<i>9</i>
II.1. Cadre d'étude	<i>9</i>
II.1.1. Présentation de la zone d'étude	<i>9</i>
II.1.2. Cadre conceptuel	<i>10</i>
II.2. Méthodologie	<i>11</i>
II.2.1. Population Cible et Échantillonnage	<i>11</i>
II.2.2. Méthode d'échantillonnage	<i>12</i>
II.2.3. Taille de l'échantillon.....	<i>13</i>
II.3. Matériel.....	<i>15</i>
II.3.1. Entrevues semi-structurées	<i>15</i>
II.3.2. Questionnaires	<i>15</i>
II.4. Méthodes d'Analyse des Données	<i>15</i>
II.4.1. Analyse documentaire	<i>15</i>
II.4.2. Observation directe.....	<i>16</i>
II.4.3. Analyse qualitative	<i>16</i>
II.4.4. Analyse des données quantitatives	<i>16</i>
II.5. Limites de la Méthodologie	<i>17</i>
III. RESULTATS ET DISCUSSION.....	<i>18</i>
III.1. Présentation des résultats	<i>18</i>

III.1.1. Analyse quantitative	18
III.1.2. Analyse Qualitative	26
III.2. Discussion et Analyses	28
III.2.1. Analyse critique des résultats selon les thématiques.....	29
III.2.2. Discussion sur la fiabilité et les limites des résultats	32
III.2.3. Perspectives et implications des résultats.....	33
CONCLUSIONS.....	34
RECOMMANDATIONS - PERSPECTIVES	36
BIBLIOGRAPHIE	39
ANNEXES	42

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau II. 1 : Répartition de l'échantillon entre réfugiés et populations hôtes</i>	<i>14</i>
<i>Tableau III. 1 : Accès aux programmes d'assistance</i>	<i>21</i>
<i>Tableau III. 2 : Connaissance des programmes d'autonomisation</i>	<i>22</i>
<i>Tableau III. 3 : Participation à un programme d'autonomisation</i>	<i>23</i>
<i>Tableau III. 4 : Amélioration de la capacité à faire face aux défis</i>	<i>24</i>

LISTE DES FIGURES

<i>Figure III.1 : Principaux besoins rencontrés</i>	<i>19</i>
<i>Figure III.2 : Principaux défis rencontrés</i>	<i>20</i>
<i>Figure III.3 : Types de programmes d'autonomisation connus</i>	<i>22</i>
<i>Figure III. 4 : Impact des programmes d'autonomisation sur l'autonomie économique</i>	<i>24</i>
<i>Figure III. 5 : Manières dont les programmes ont amélioré la résilience</i>	<i>25</i>

INTRODUCTION

Le Burkina Faso vit une crise humanitaire sans précédent depuis la chute du président Blaise Compaoré en 2014, qui a plongé le Sahel burkinabè au cœur d'une vague de violences insoutenables liées à l'intervention de groupes armés terroristes. Ces violences faites de plusieurs attaques perpétrées contre des civils, de conflits entre communautés voisines, n'ont eu de cesse de générer un nombre croissant de populations déplacées de force, aujourd'hui considérées comme l'une des crises humanitaires les plus compliquées et dangereuses de l'heure. Le Sahel est la région du Burkina Faso la plus touchée par cette crise. Les communautés locales et les gouvernements se trouvent aujourd'hui confrontés à une épreuve sans commune mesure. En effet, selon le Comité National d'Urgence pour le Secours et la Réinsertion (CONASUR), au 31 mars 2019, le nombre de personnes déplacées s'élève 2 062 534. Les femmes et les enfants représentent à eux seuls 78% de l'ensemble de la population déplacée.

Le 31 janvier 2025, le Burkina comptait 41 400 réfugiés et demandeurs d'asile, soit environ 3 352 ménages de 17 300 personnes ([*Burkina Faso UNHCR Data Portal*](#)). Les réfugiés maliens, principalement des personnes fuyant les conflits armés dans leur pays, constituent le plus grand groupe de réfugiés au Burkina Faso depuis la crise sécuritaire de 2012. Les moyens de subsistance de la population affectée, y compris les réfugiés, les déplacés internes et les populations hôtes, sont généralement liés à l'un des trois domaines d'activités suivants : l'agriculture et l'élevage, les petites entreprises et l'artisanat, ainsi que la vente ou la fourniture de biens et services. Plusieurs ménages sont cependant acteurs dans plusieurs domaines d'activités en raison de leur mobilité et des difficultés structurelles de leur environnement, tel que la nécessité de diversifier les sources de revenus- par exemple, un ménage éleveur peut être également un ménage artisan ou un commerçant. L'agriculture, l'élevage, la petite entreprise, l'artisanat, l'orpaillage, et le non-emploi sont actuellement les principaux domaines d'activités des réfugiés et autres personnes affectées. Ce groupe comprend également des élèves pour les enfants et certains adultes inscrits dans les écoles de proximité, des étudiantes pour les jeunes femmes, et des femmes au foyer. Des jeunes hommes se sont inscrits dans des centres de formation professionnelle agricoles ou en entrepreneuriat. Des moyens d'existence durables sont une priorité pour 86% des ménages de réfugiés et déplacés internes. La majorité de ces ménages (77%) se trouvent dans une phase de relation avec leurs pairs de la communauté locale ou vivant en collectivité particulièrement bonne. Stratégie pluriannuelle des moyens de subsistance des personnes sous mandat du HCR

au Burkina Faso 2022- 2025. Le renforcement des capacités des réfugiés et des communautés locales est central pour leur permettre de faire face aux multiples crises se succédant dans le pays. En effet, plaidant pour une réduction de l'aide humanitaire, sachant qu'elle peut-être nécessaire à certains, le HCR encourage un accompagnement tout en fournissant les techniques qui leur permettront de se passer de l'aide financière ou en nature. De ce fait le HCR au Burkina encourage le leadership et la participation de toutes les communautés endossant ainsi la voie vers une société inclusive. Ainsi, le HCR encourage la formation et le renforcement d'entreprises pour tous, l'accès à l'eau et à des infrastructures sociales de base pour tous et l'apprentissage inclusif pour le plus grand nombre. Le Burkina Faso est un pays enclavé à faible revenu et aux ressources naturelles limitées. L'économie du pays repose en grande partie sur l'exploitation de ses ressources naturelles et l'agriculture qui emploie quasiment 80 % de la population active (**source : Banque mondiale, données économiques du Burkina Faso**), même si les exportations aurifères ont pris de l'importance ces dernières années. Mais malgré les progrès réalisés ces deux dernières décennies, le Burkina Faso reste confronté à de nombreux défis, notamment en matière de santé et d'éducation. Par exemple, il est classé 144ème sur 157 pays dans le nouvel indice du capital humain établi par la Banque mondiale et il apparaît que 40,1 % de la population vit sous le seuil national de pauvreté(www.banquemondiale.org). En outre l'insécurité liée aux attaques terroristes qui perdurent depuis 2016 a créé une crise humanitaire sans précédent (Bonfiglio et Mespoulet, 2019). La problématique de notre recherche repose ainsi sur la question suivante : **Comment promouvoir l'autonomisation des réfugiés du camp de Goudebou et des populations hôtes comme stratégie de renforcement de leur résilience face à l'insécurité au Sahel burkinabè ?**

Pour répondre à cette question centrale, trois questions spécifiques ont été identifiées :

Quels sont les besoins spécifiques et les défis auxquels les réfugiés et les populations hôtes du camp de Goudebou sont confrontés ?

Quelles sont les stratégies d'autonomisation actuellement mises en œuvre dans des contextes similaires, et quelles leçons peut-on en tirer ?

Quel est l'impact des programmes d'autonomisation sur la résilience des réfugiés et des populations hôtes ?

Ce travail de recherche s'inscrit dans une double perspective : fournir des solutions opérationnelles adaptées aux réalités locales et contribuer à l'enrichissement de la littérature scientifique sur les stratégies d'autonomisation dans les contextes de crise. En analysant les pratiques actuelles et en identifiant les bonnes pratiques, cette étude vise à formuler des

recommandations concrètes pour améliorer les conditions de vie des réfugiés et des populations hôtes, tout en promouvant la coexistence pacifique et le développement durable dans une région fragilisée par les conflits.

Ce mémoire est structuré en quatre points principaux. Le premier point présente les hypothèses et les objectifs de la recherche. Le deuxième point expose les matériaux et les méthodes utilisés pour la collecte et l'analyse des données. Le troisième point présente les résultats obtenus, tandis que le quatrième point se consacre à leur discussion et à leur interprétation, en mettant en lumière les implications pratiques et théoriques des conclusions. Cette démarche permettra d'apporter une réponse claire et argumentée à la problématique posée, tout en proposant des pistes d'action pour promouvoir la résilience des populations vulnérables au Sahel burkinabè.

Les hypothèses de travail s'appuient sur des constats établis dans des travaux antérieurs qui ont exploré le lien entre autonomisation, résilience et développement en contexte de crise humanitaire. Ces hypothèses permettent de mieux comprendre les mécanismes par lesquels l'autonomisation peut contribuer à renforcer la résilience des réfugiés et des populations hôtes au Sahel burkinabè.

Hypothèse principale :

L'autonomisation des réfugiés du camp de Goudebou et des populations hôtes contribue à renforcer leur résilience face à l'insécurité au Sahel burkinabè. Hypothèses spécifiques :

H1 : L'accès à des moyens de subsistance et à des opportunités économiques est un facteur clé pour l'autonomisation des réfugiés et des populations hôtes.

H2 : Le renforcement des capacités individuelles et collectives est essentiel pour favoriser l'autonomisation et la résilience.

H3 : Les programmes d'autonomisation ont un impact positif sur la résilience des réfugiés et des populations hôtes.

Les objectifs de cette recherche visent à explorer et évaluer les stratégies d'autonomisation adoptées dans le camp de Goudebou et ses environs, afin de comprendre leur rôle dans le renforcement de la résilience des réfugiés et des populations hôtes face aux défis sécuritaires et socio-économiques.

Objectif principal :

Analyser les stratégies d'autonomisation mises en œuvre dans le camp de Goudebou et les environs, et évaluer leur impact sur la résilience des réfugiés et des populations hôtes face aux défis sécuritaires et socio-économiques.

Objectifs spécifiques :

OS1 : Analyser les facteurs qui favorisent ou entravent l'autonomisation des réfugiés et des populations hôtes

OS2 : Identifier les principales stratégies d'autonomisation mises en œuvre dans le camp de Goudebou et les environs.

OS3 : Évaluer l'impact des programmes d'autonomisation sur la résilience des réfugiés et des populations hôtes.

Proposer des stratégies pour améliorer les programmes d'autonomisation et pour renforcer la capacité de la résilience des personnes déplacées et de la population d'accueil dans le camp de Goudebou et les environs.

Ces hypothèses et objectifs guideront la recherche, pour mieux comprendre les processus d'autonomisation et pour nous permettre d'évaluer les approches visant à soutenir la résilience des personnes affectées, par un conflit interne et celles qui les aident dans un environnement d'insécurité.

I. SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE

Cette partie est basée sur la définition des mots clés tels que l'autonomisation, la résilience, et des relations entre les déplacés internes et la population d'accueil dans un contexte de crise conflictuelle. Ces notions sont examinées pour mieux comprendre leur pertinence et leur interdépendance dans le contexte du camp de réfugiés de Goudebou et de la région du Sahel burkinabé.

I.1. AUTONOMISATION

L'autonomisation peut être définie comme le processus par lequel les individus, groupes ou communautés acquièrent les moyens, les capacités et le contrôle nécessaire pour améliorer leur vie de manière durable (Narayan, 2005). Ce concept englobe plusieurs dimensions, notamment :

- **Économique** : accès aux moyens de subsistance, à l'emploi et aux opportunités économiques.
- **Sociale** : renforcement des capacités sociales, accès à l'éducation et aux réseaux communautaires.
- **Psychologique** : développement de la confiance en soi et des aptitudes à prendre des décisions autonomes.

L'autonomisation est le processus par lequel les moins puissants ont plus de contrôle sur les circonstances de leurs vies. Ceci inclut à la fois le contrôle des ressources (physiques, humaines, intellectuelles, financières) et l'idéologie (croyance, valeurs, attitudes). Elle signifie une plus grande confiance en soi, et une transformation intérieure de sa conscience qui permet de surmonter les barrières externes à l'accès aux ressources ou des changements dans les idéologies traditionnelles (sen et Batliwala 2000).

L'autonomisation vient de l'intérieur des individus eux-mêmes, elle ne peut pas être donnée par d'autres" (SIDA 1997 dans Aguilar et autres 2002). Actuellement l'expression autonomisation des femmes est en vogue. Dans l'utilisation commune le concept décrit les femmes faisant des choix indépendants, leur permettant d'émerger d'une position subalterne et de faire des réclamations sur leur part des avantages des interventions de développement comme leur droit, plutôt que d'être les destinataires passives de distribution d'assistance sociale (Pradhan 2003 : 53).

Travailler pour l'autonomisation des femmes signifie permettre aux femmes d'exprimer leurs potentiels, comme productrices, directrices de ressources et prestataires de services, au

bénéfice de leurs ménages et leurs communautés. Les femmes ne sont pas vues en tant que destinataires vulnérables d'aide mais en tant que puissants alliés dans le processus de changement sociaux et économiques.... Des initiatives sont conçues avec des mesures spécifiques pour responsabiliser les femmes, en leur permettant de se rattraper et d'acquérir les moyens et la capacité de participer à la tradition du développement économique social (FIDA 2003c : 7-8).

Dans le cadre des réfugiés et des populations hôtes, l'autonomisation est un levier essentiel pour réduire la dépendance à l'aide humanitaire et promouvoir leur inclusion dans les dynamiques économiques et sociales locales (Kabeer, 1999).

Nous retenons que l'autonomisation est l'accroissement des avoirs et des capacités des personnes pauvres, dans le but de leur permettre de mieux participer, négocier, influencer, maîtriser et responsabiliser les institutions qui ont une incidence sur leurs vies.

I.2. RESILIENCE

La résilience est un concept clé pour analyser la capacité des individus et des communautés à faire face, à s'adapter et à se relever des crises et des perturbations (Holling, 1973). Dans ce contexte, elle est envisagée sous trois aspects principaux :

- **Résilience économique** : capacité à maintenir ou retrouver des moyens de subsistance viables malgré les chocs.
- **Résilience sociale** : cohésion entre les populations hôtes et réfugiées, réduction des tensions intercommunautaires.
- **Résilience institutionnelle** : rôle des acteurs locaux et des programmes de développement dans le soutien aux initiatives d'autonomisation.

La résilience est donc un indicateur clé pour mesurer l'impact des stratégies d'autonomisation mises en œuvre dans le camp de Goudebou et ses environs.

Le concept de résilience, initialement issu des sciences physiques et de l'écologie, a été adapté dans les sciences sociales pour désigner la capacité des individus, des communautés ou des systèmes à faire face aux chocs, à s'adapter, et à se reconstruire. Selon Holling (1973), dans sa définition écologique, la résilience est « la capacité d'un système à absorber les perturbations et à conserver ses fonctions essentielles ».

Dans le champ humanitaire, la résilience est définie par le PNUD (2014) comme « la capacité des personnes, des ménages, des communautés, des institutions et des systèmes à prévenir, absorber, s'adapter et se rétablir face à des chocs et stress, tout en maintenant ou en améliorant leur bien-être à long terme ». Ainsi, la résilience ne se limite pas à la résistance

face aux chocs, mais inclut aussi l'adaptation et la transformation positive.

De nombreux chercheurs comme Béné et al. (2012) insistent sur le caractère multidimensionnel de la résilience, qui comporte des dimensions économiques (accès aux ressources), sociales (solidarité, inclusion), institutionnelles (bonne gouvernance, politiques publiques) et environnementales (gestion durable des ressources).

La résilience est devenue un objectif fondamental des interventions post-crise et des politiques de relèvement. Dans les contextes de déplacements prolongés, comme celui du Sahel, il ne suffit pas de répondre aux besoins immédiats ; il est crucial de renforcer la capacité des personnes déplacées et des réfugiés à reconstruire une vie digne, malgré l'incertitude. Le HCR (2017) considère la résilience comme un indicateur clé de durabilité des actions humanitaires. Pour l'agence onusienne, les programmes de moyens de subsistance, d'autonomisation économique, d'éducation, de santé et de cohésion sociale doivent tous viser à renforcer la résilience des personnes sous mandat.

Pour Levine et al. (2014), l'approche par la résilience représente un changement de paradigme : elle déplace l'attention de l'aide humanitaire vers la construction de systèmes sociaux et économiques capables de faire face aux risques futurs. Elle s'inscrit dans la logique du « nexus humanitaire-développement-paix ». La résilience ne se limite pas à l'individu ; elle est également collective et territoriale. Selon Norris et al. (2008), la résilience communautaire dépend de plusieurs facteurs : le capital social (réseaux d'entraide), l'accès à l'information, la qualité des services, et la confiance envers les institutions.

Dans les zones d'accueil de réfugiés ou de déplacés internes, la cohésion entre les communautés hôtes et les populations déplacées est déterminante pour favoriser une résilience partagée. L'intégration des réfugiés dans les activités économiques locales, le dialogue intercommunautaire, et la gestion concertée des ressources sont des leviers de stabilisation (Jacobsen, 2005).

Malgré son intérêt théorique, le concept de résilience a aussi fait l'objet de critiques. Pour Reid (2012), le discours sur la résilience risque de masquer les responsabilités des institutions ou des États dans la gestion des crises, en mettant excessivement l'accent sur la capacité d'adaptation des individus. D'autres auteurs comme Bahadur et Tanner (2014) alertent sur une instrumentalisation du concept à des fins de réduction de l'aide, en encourageant l'idée que les populations doivent se débrouiller seules.

Ainsi, la résilience ne doit pas être un substitut à la solidarité ou à la justice sociale, mais plutôt une orientation stratégique, soutenue par des politiques équitables, des financements adéquats et des mécanismes inclusifs.

En tant que concept multidimensionnel, elle appelle à des actions intégrées, participatives et durables. Dans les contextes fragiles comme le Sahel, renforcer la résilience des réfugiés, des déplacés internes et des communautés hôtes constitue un levier essentiel pour assurer leur dignité, leur sécurité et leur autonomisation à long terme.

I.3. INTERACTIONS ENTRE REFUGIES ET POPULATIONS HOTES

Les relations entre réfugiés et populations hôtes jouent un rôle central dans les dynamiques locales au Sahel. Ces interactions peuvent être sources de coopération ou de tensions, influencées par plusieurs facteurs clés :

- **La pression sur les ressources locales** : L'accès limité à des ressources essentielles telles que la terre, l'eau et les opportunités d'emploi exacerbe la compétition entre réfugiés et populations hôtes, compromettant parfois l'harmonie sociale.
- **Les perceptions mutuelles** : Les opinions et croyances des deux groupes sur l'équité dans la répartition des aides et des ressources, notamment celles fournies par les acteurs humanitaires, peuvent renforcer ou éroder la confiance mutuelle (Harrell-Bond, 1986).
- **L'existence d'initiatives de cohésion sociale** : La mise en place de projets visant à promouvoir la collaboration et à réduire les tensions, comme les dialogues communautaires ou les projets communs, peut significativement améliorer les relations intercommunautaires (Crisp, 2000).

L'analyse de ces interactions est fondamentale pour évaluer l'efficacité des stratégies et des programmes d'autonomisation. Elle doit tenir compte des spécificités culturelles et des contraintes sécuritaires propres au Sahel, afin d'adopter des approches inclusives et durables.

Ce cadre conceptuel repose sur l'idée centrale que l'autonomisation des réfugiés et des populations hôtes constitue un levier essentiel pour renforcer leur résilience face à l'insécurité.

Cette dynamique d'interdépendance entre autonomisation, résilience et interactions sociales constitue le point central de l'analyse. Elle permettra d'explorer comment les stratégies déployées dans le camp de Goudebou et ses environs peuvent non seulement atténuer les impacts de l'insécurité, mais également transformer les défis en opportunités pour un développement durable et inclusif.

II. CADRE D'ETUDE ET METHODOLOGIE

Dans cette section, nous allons détailler l'approche méthodologique adoptées pour réaliser cette recherche, en précisant les matériaux et les techniques utilisées pour collecter et analyser les données. Cette démarche vise à assurer la rigueur scientifique de l'étude et la fiabilité des résultats obtenus. La méthodologie est articulée autour des éléments suivants : le type de recherche, le cadre d'étude, la population cible, les techniques de collecte de données, les instruments utilisés, ainsi que les méthodes d'analyse.

II.1. CADRE D'ETUDE

L'étude a été réalisée dans le camp de Goudebou, dans la région du Sahel au Burkina Faso. Les réfugiés du camp viennent principalement du Mali pour fuir l'insécurité liée au conflit dans leur pays. En outre, l'étude s'étend aux populations hôtes des environs du camp, afin d'analyser les interactions sociales entre ces deux groupes et d'évaluer l'impact des programmes d'autonomisation sur la résilience collective.

II.1.1. Présentation de la zone d'étude

L'histoire des camps de réfugiés au Burkina Faso est étroitement liée aux crises régionales, notamment le conflit au Mali et l'insécurité croissante dans le Sahel. Depuis 2012, le pays a accueilli des milliers de réfugiés, principalement maliens, fuyant les violences dans leur pays d'origine.

Le camp des réfugiés de Goudebou se trouve dans la commune de Dori, province du Séno. Cette commune fait partie de la région du Sahel qui se compose des provinces de l'Oudalan, du Séno, du Soum et du Yagha. La commune de Dori est comprise entre les parallèles 14° et 15° de latitude Nord et les méridiens 0° et 3° de longitude Ouest et couvre une superficie d'environ 2 532 Km². La commune de Dori compte 78 villages et 8 secteurs. La ville de Dori, chef-lieu de région et de province est distante de 265 Km de Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso. Dori est reliée à la capitale par la route nationale N°3. La figure II.1 présente couverte par l'enquête.

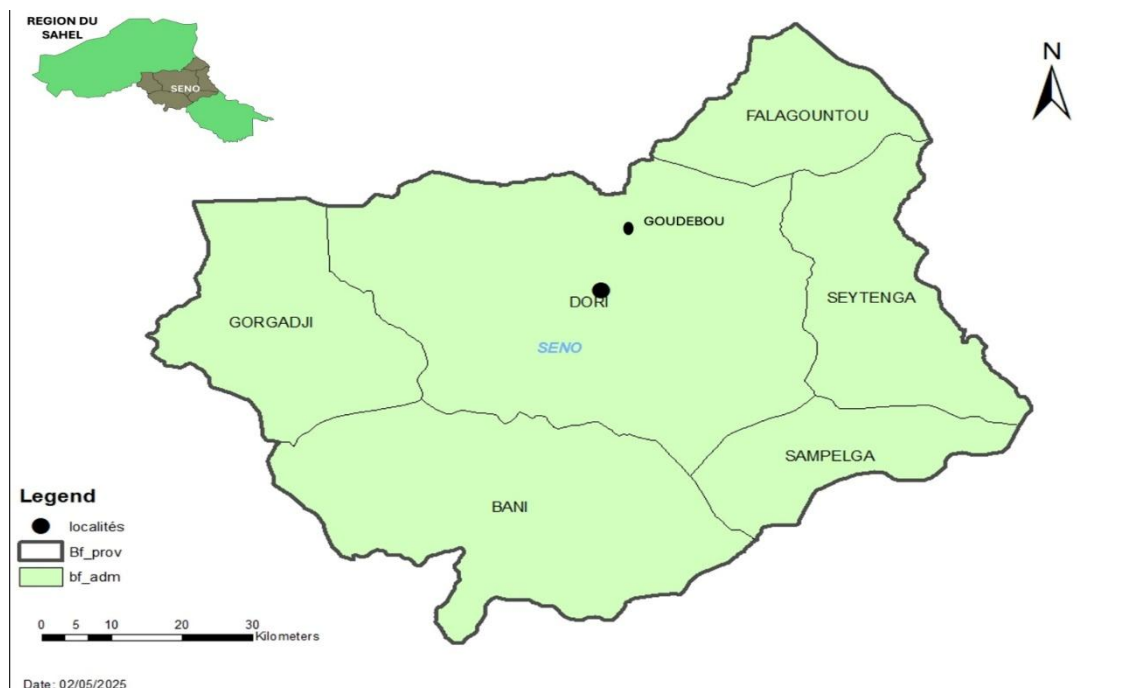


Figure II.1 : Zone couverte par l'enquête

II.1.2. Cadre conceptuel

Cette partie est basée sur la définition des mots clés tels que l'autonomisation, la résilience, et des relations entre les déplacés internes et la population d'accueil dans un contexte de crise conflictuelle. Ces notions seront examinées afin de mieux comprendre leur pertinence et leur interdépendance dans le contexte du camp de réfugiés de Goudebou et plus largement dans la région du Sahel burkinabè. Avant d'aller plus loin, il convient de définir les termes suivants :

- **Réfugiés** : selon la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, un réfugié est une personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, religion, nationalité, appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et ne peut ou ne veut s'en réclamer.
- **Personnes Déplacées Internes (PDI)** : il s'agit de personnes ou de groupes de personnes contraintes ou forcées de fuir ou de quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituelle, en particulier en raison d'un conflit armé, de violences généralisées, de violations des droits humains ou de catastrophes naturelles, et qui n'ont pas franchi les frontières internationales.
- **Stratégie** : dans le contexte humanitaire, une stratégie désigne un plan d'action structuré visant à atteindre des objectifs précis, généralement à moyen ou long terme. Elle repose sur une analyse des besoins, des priorités, des ressources disponibles et du contexte local, afin d'orienter les interventions de manière efficace et durable.

-
- **Un camp de réfugiés** est une installation temporaire mise en place pour accueillir des personnes contraintes de fuir leur pays en raison de conflits, de persécutions ou de catastrophes naturelles. Ces camps sont généralement organisés par des gouvernements, des organisations non gouvernementales (ONG) ou des institutions internationales telles que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

II.2. METHODOLOGIE

Notre étude adopte une méthodologie mixte, conciliant la méthode qualitative et quantitative. Cette approche permet de comprendre en profondeur les représentations, les récits et les dynamiques sociales du vécu des réfugiés et des communautés hôtes, itinéraire à l'appui, tout en disposant de chiffres pour donner un poids aux différents phénomènes observés. L'objectif principal de cette recherche est d'appréhender les stratégies d'autonomisation déployées et évaluer dans quelle mesure elles se traduisent dans la résilience des réfugiés dans un précaire contexte comme celui de Goudebou et les villages avoisinants. C'est grâce à la démarche (...) exploratoire que nous allons pouvoir collecter des informations sur un sujet très peu abordé au regard du contexte si particulier d'un pays comme le Burkina Faso. (...) Mais aussi à ce croisement des cupules que permet l'utilisation de la méthodologie mixte auprès des interviewés du Sud... La méthode mixte utilisée a permis d'exploiter des données qualitatives en les associant à des données quantitatives, pour enrichir la lecture de la réalité sur laquelle porte cette étude. L'usage de la méthode mixte a permis d'enrichir les résultats par la complémentarité des approches, permettant une formulation plus complète des phénomènes observés, et de leurs effets, sur la résilience des réfugiés et la vie des communautés entourant le camp de Goudebou.

II.2.1. Population Cible et Échantillonnage

II.2.1.1. Population cible

La population cible de notre étude est composée des réfugiés du camp de Goudebou, situé dans la commune de Dori, ainsi que des populations hôtes vivant à proximité du camp, notamment les habitants du village du Goudebou.

Les cibles enquêtées sont réparties en deux principales catégories :

- **Les réfugiés du camp de Goudebou** : Il s'agit des personnes vivant dans le camp, qu'elles bénéficient ou non de programmes d'autonomisation. Ce groupe constitue le

noyau central de l'étude. Leurs trajectoires, leurs perceptions et leur capacité d'adaptation face aux défis rencontrés sont essentiels pour évaluer l'impact des interventions humanitaires sur la résilience individuelle et communautaire.

- **Les populations hôtes de Dori :** Ce groupe comprend les résidents locaux vivant autour du camp, qui entretiennent des relations constantes avec les réfugiés. Ces interactions, qu'elles soient économiques, sociales ou culturelles, influencent les dynamiques communautaires et peuvent à leur tour affecter la résilience des populations locales.

Ces deux populations sont ciblées en raison de leur exposition à des vulnérabilités spécifiques (précarité, insécurité alimentaire, dépendance à l'aide humanitaire, etc.) et de la nécessité de renforcer leur résilience à travers des stratégies d'autonomisation.

II.2.1.2. Critères d'inclusion

❖ Pour les réfugiés :

- Être résident du camp de Goudebou depuis au moins 6 mois.
- Être bénéficiaire ou non de programmes d'autonomisation mis en place dans le camp.
- Être âgé de 18 ans et plus.

❖ Pour les populations hôtes :

- Résider dans les zones environnantes du camp.
- Avoir des interactions directes ou indirectes avec les réfugiés.
- Être âgé de 18 ans et plus.

II.2.2. Méthode d'échantillonnage

Un échantillonnage aléatoire est utilisé pour sélectionner les participants de l'étude. Cette méthode nous garantit une représentativité optimale des différentes catégories de la population cible et réduit les biais de sélection.

❖ Approche détaillée

Identification des groupes cibles :

- Les réfugiés du camp de Goudebou : Une liste des enquêtés est obtenue auprès des autorités du camp ou des organisations humanitaires intervenant sur place.
- Les populations hôtes : Les villages environnants sont cartographiés, et une liste des ménages est établie en collaboration avec les chefs de village et les représentants

locaux.

- Échantillonnage stratifié :

Pour garantir la représentativité de tous les sous-groupes (genre, tranche d'âge, participation ou non aux programmes d'autonomisation), nous avons appliqué l'échantillonnage aléatoire à chaque strate.

❖ **Avantages de l'échantillonnage aléatoire**

- Réduction des biais : Chaque individu a une probabilité égale d'être sélectionné, ce qui garantit une représentativité plus fiable.
- Fiabilité des résultats : Les données obtenues seront plus solides et généralisables à l'ensemble de la population cible.
- La méthode de sélection aléatoire renforce la crédibilité de l'étude.

Cette méthodologie a permis d'assurer une collecte de données équilibrée et conforme aux normes de recherche rigoureuses.

II.2.3. Taille de l'échantillon

La détermination de la taille de l'échantillon constitue une étape cruciale pour garantir la fiabilité et la représentativité des résultats de l'étude. Pour ce faire, la formule statistique suivante a été utilisée :

$$n = (N \times p \times (1-p)) / (d^2 \times (N-1) + p \times (1-p)) \quad \text{avec}$$

- n = taille de l'échantillon
- N = est la taille de la population
- t = niveau de confiance (pour un niveau de confiance de 95%, $t = 1.96$)
- p = proportion estimée de la population qui présente la caractéristique $p = 0.5$ (soit une personne sur 100)
- d = marge d'erreur tolérée à 7%

❖ **Echantillon pour les réfugiés**

On connaît le nombre de réfugiés (8106 supérieur ou égale à 18 ans) vivant dans le camp à partir des données du UNHCR au 31 janvier 2025.

Étapes du calcul

- **Numérateur**

$$N \times p \times (1 - p) = 8106 \times 0,5 \times (1 - 0,5) = 8106 \times 0,25 = 2026,5$$

- **Dénominateur**

$$d^2 \times (N - 1) + p \times (1 - p) = 0,07^2 \times (8106 - 1) + 0,25$$

$$= 0,0049 \times 8105 + 0,25 = 39,7145 + 0,25 = 39,9645$$

- **Calcul final**

$$n = 2026,5 / 39,9645 \approx 50,7$$

- **Résultat**

Pour une population de 8106, avec une marge d'erreur de 7%, un niveau de confiance de 95%, et une proportion estimée de 0,5, la taille minimale de l'échantillon nécessaire est d'environ 51 personnes.

❖ **Echantillon de la population hôte**

On connaît aussi la population hôte du village de Goudebou (216) selon les résultats définitifs du RGPH, 2019.

Étapes du calcul

- **Numérateur**

$$N \times p \times (1 - p) = 216 \times 0,5 \times (1 - 0,5) = 216 \times 0,25 = 54$$

2. Dénominateur :

$$d^2 \times (N - 1) + p \times (1 - p) = 0,07^2 \times (216 - 1) + 0,25$$

$$= 0,0049 \times 215 + 0,25 = 1,0535 + 0,25 = 1,3035$$

- **Calcul final**

$$n = 54 / 1,3035 \approx 41,42$$

- **Résultat**

Nous avons donc interrogé 42 personnes sur une population de 216 pour une marge d'erreur de 7 % à un niveau de confiance de 95 %.

❖ **Echantillon global**

La taille finale de l'échantillon retenue pour cette étude est donc de 93 individus, répartis entre les deux catégories de la population cible (réfugiés et populations hôtes). Cette taille garantit un équilibre entre précision statistique et faisabilité sur le terrain. Le tableau II.1 suivant présente la répartition de l'échantillon entre réfugiés et populations hôtes.

Tableau II. 1 : Répartition de l'échantillon entre réfugiés et populations hôtes

Catégorie	Proportion	Taille de l'échantillon
Réfugiés	55 %	51
Populations hôtes	45 %	42
Total	100%	93

Source : Réalisé par l'étudiant

II.3. MATERIEL

Pour répondre aux objectifs de cette recherche, une combinaison de méthodes qualitative et quantitative est utilisée, permettant une analyse approfondie des stratégies d'autonomisation et de leur impact sur la résilience des réfugiés et des populations hôtes.

II.3.1. Entrevues semi-structurées

Des entretiens semi-structurés sont menés auprès des réfugiés, des membres des populations hôtes et des acteurs institutionnels, notamment les responsables d'organisations humanitaires et les autorités locales. Ces entretiens ont permis d'explorer les perceptions des participants sur l'autonomisation et la résilience, ainsi que d'identifier les défis rencontrés et les opportunités offertes par les programmes d'autonomisation. Grâce à leur flexibilité, ces entretiens ont offert la possibilité d'approfondir certains aspects en fonction des réponses des participants, garantissant ainsi un recueil de données riches et contextuelles. Un guide d'entretien, comprenant des questions ouvertes en lien avec les objectifs de la recherche, a été élaboré pour structurer ces échanges.

II.3.2. Questionnaires

Un questionnaire structuré est administré à un l'échantillon de réfugiés et de populations hôtes. Ce questionnaire est constitué de questions fermées portant sur l'accès aux ressources, les opportunités économiques, et les résultats des programmes d'autonomisation. Des échelles de mesure, telles que les échelles de Likert, ont été utilisées pour évaluer les perceptions de la résilience et de la cohésion sociale. Cette approche standardisée a permis de faciliter l'analyse statistique et d'identifier les tendances générales. Les questionnaires ont été administrés en présentiel dans les lieux de vie ou de rassemblement, avec l'assistance d'enquêteurs pour les participants rencontrant des difficultés de lecture, afin de garantir une participation inclusive.

II.4. METHODES D'ANALYSE DES DONNEES

II.4.1. Analyse documentaire

Une analyse documentaire est menée sur les rapports, projets et politiques relatifs à l'autonomisation et à la résilience dans le contexte des réfugiés. Cette analyse a concerné les documents produits par des organisations humanitaires, des agences des Nations Unies, ainsi que des études académiques et des rapports gouvernementaux. L'objectif a été d'examiner les

stratégies déjà mises en œuvre, d'identifier les bonnes pratiques et les défis rencontrés, et de comparer les résultats locaux avec ceux observés dans d'autres contextes similaires. Cette démarche a permis de situer les programmes d'autonomisation du camp de Goudebou dans un cadre plus large et d'éclairer les dynamiques spécifiques à cette région.

II.4.2. Observation directe

Des séances d'observation directe ont été réalisées dans le camp de Goudebou et les communautés d'hôtes pour examiner les interactions entre réfugiés et populations locales. Ces observations ont porté sur les activités économiques, éducatives et sociales en lien avec les programmes d'autonomisation. Une grille d'observation élaborée est utilisée pour guider l'analyse, détaillant les aspects spécifiques à l'observateur, tels que les ressources utilisées et les interactions sociales. Cette méthode a fourni des données contextuelles riches, venant compléter les informations collectées à travers les entretiens et les questionnaires.

II.4.3. Analyse qualitative

Les données qualitatives issues des entretiens semi-structurés et des observations directes sont analysées en suivant les étapes suivantes :

- **Transcription des données** : Les entretiens enregistrés seront retranscrits intégralement pour préserver les nuances des réponses.
- **Codage thématique** : Un logiciel d'analyse qualitative tel que NVivo est utilisé pour identifier les thèmes récurrents. Le codage s'est fait en lien avec les concepts clés tels que l'autonomisation, la résilience et la cohésion sociale.
- **Analyse de contenu** : Une analyse approfondie a permis d'identifier les perceptions, les défis, et les opportunités exprimées par les participants, ainsi que les dynamiques sociales liées.

II.4.4. Analyse des données quantitatives

Les données quantitatives recueillies à partir des questionnaires sont analysées à l'aide du logiciel statistique SPSS et Excel. Les étapes comprennent :

- **Traitement des données** : Les réponses ont été saisies et vérifiées pour garantir leur fiabilité et leur cohérence.
- **Statistiques descriptives** : les données sont calculées pour décrire les tendances générales concernant l'accès aux mesures, la perception de la résilience et les impacts des programmes d'autonomisation.

Les résultats qualitatifs et quantitatifs sont croisés afin d'assurer une compréhension approfondie et cohérente des stratégies d'autonomisation et de leur impact sur la résilience des réfugiés et des populations hôtes. Cette triangulation a permis de renforcer la validité des conclusions.

II.5. LIMITES DE LA METHODOLOGIE

Bien que cette méthodologie soit adaptée au contexte, elle présente certaines limites. Le recours à des entretiens et des focus groups a entraîné des biais de réponses, les participants pouvant exprimer des opinions influencées par des attentes sociales ou des pressions communautaires. De plus, les conditions de sécurité dans la région ont limité l'accès à certaines zones du camp ou des communautés hôtes, impactant la diversité des données collectées.

Cependant, ces limites sont atténuées par une triangulation des données, en recoupant les résultats des différentes méthodes de collecte.

Cette approche méthodologique a permis de recueillir des données riches et diverses, apportant ainsi des insights précieux sur les stratégies d'autonomisation et leur impact sur la résilience dans un contexte d'insécurité, tout en garantissant la rigueur scientifique de l'étude.

III. RESULTATS ET DISCUSSION

III.1. PRESENTATION DES RESULTATS

L'enquête a été menée auprès de 93 participants, répartis entre 51 réfugiés du camp de Goudebou et 42 membres des populations hôtes vivant dans la commune de Dori. Son objectif principal était de collecter les informations essentielles concernant la stratégie de renforcement de la résilience face à l'insécurité dans la région du Sahel burkinabè. Cette étude a pour but de mieux comprendre les perceptions, les attentes et les suggestions des participants concernant les initiatives d'autonomisation mises en place.

Les membres du camp et des communautés environnantes ont partagé leurs opinions sur les programmes existants, en évaluant leur efficacité, leur accessibilité et leur impact sur leur autonomie et leur capacité à faire face aux défis quotidiens liés à l'insécurité. Les réponses recueillies visent à identifier les forces et les lacunes des stratégies actuelles d'autonomisation, ainsi qu'à proposer des améliorations concrètes pour optimiser ces programmes afin de mieux répondre aux besoins des populations vulnérables.

Cette enquête a ainsi permis de recueillir des perspectives riches et diversifiées sur les défis spécifiques rencontrés par ces communautés et sur les meilleures approches pour renforcer leur résilience dans un contexte de crise.

III.1.1. Analyse quantitative

Les résultats quantitatifs se sont basés sur des données mesurables et sont généralement présentés sous forme de pourcentages ou de fréquences.

III.1.1.1. Besoins et Défis

Les résultats de cette section mettent en évidence les besoins prioritaires, les défis majeurs rencontrés par les réfugiés du camp de Goudebou et les populations hôtes, ainsi que leur niveau d'accès aux programmes d'assistance. Ces données de la figure III.1 suivant offrent une vue d'ensemble des conditions de vie dans ces communautés et des priorités d'intervention pour améliorer leur résilience.

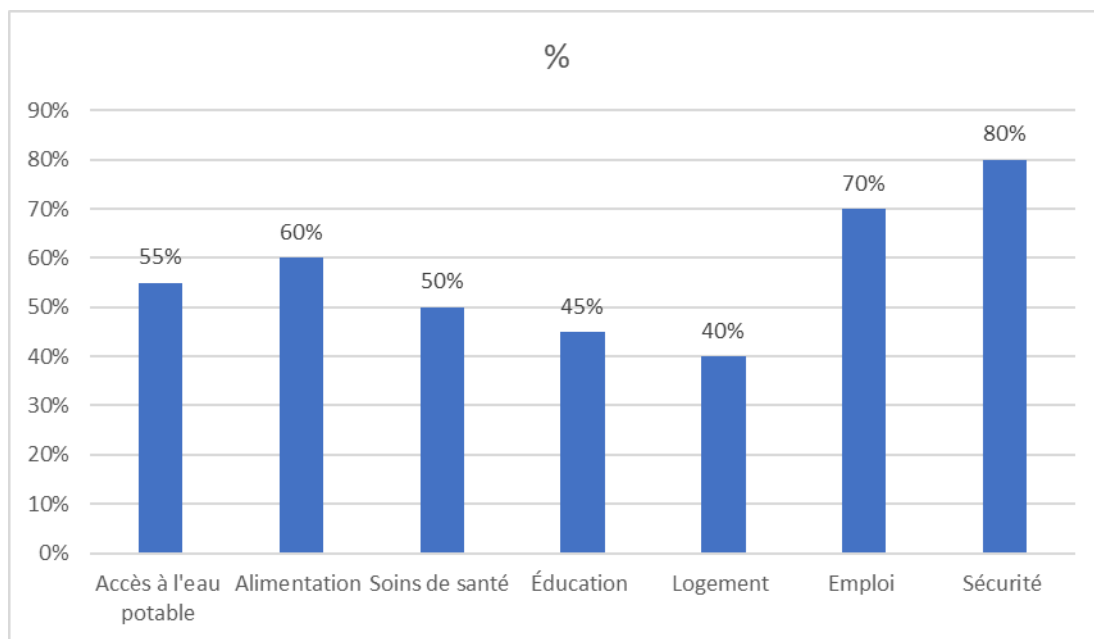


Figure III.1 : Principaux besoins rencontrés

Source : Enquête terrain, Juillet à septembre 2024.

Les besoins exprimés reflètent des enjeux fondamentaux liés à la survie et à l'amélioration des conditions de vie :

Sécurité : 80% (75 répondants)

La sécurité apparaît comme le besoin le plus urgent. Cela peut être attribué à la situation d'insécurité générale dans la région du Sahel, affectant gravement le bien-être et la stabilité des réfugiés et des populations hôtes. Ce besoin prioritaire justifie des efforts accrus pour renforcer la sécurité dans les camps et les zones environnantes.

Emploi : 70% (66 répondants)

L'absence d'opportunités d'emploi est un problème critique. Cela traduit un besoin d'interventions visant à promouvoir l'autonomisation économique et à créer des opportunités durables pour améliorer la qualité de vie des populations.

Alimentation : 60% (56 répondants)

L'insécurité alimentaire est un problème majeur, affectant une large proportion des répondants. Cela montre une dépendance aux aides humanitaires ou l'insuffisance de ressources pour subvenir aux besoins alimentaires de base.

Accès à l'eau potable : 55% (52 répondants)

L'accès limité à l'eau potable constitue une problématique de santé publique. Il est essentiel d'améliorer les infrastructures d'approvisionnement en eau pour répondre à ce besoin fondamental.

Soins de santé : 50% (47 répondants)

L'accès limité aux soins de santé montre la nécessité de renforcer les services de santé disponibles et de les rendre plus accessibles pour les populations vulnérables.

Éducation : 45% (42 répondants)

L'éducation, bien qu'important pour le développement durable, est moins priorisée que les besoins vitaux immédiats. Cependant, elle reste un facteur essentiel pour briser le cycle de pauvreté.

Logement : 40% (37 répondants)

Le logement est également un besoin exprimé, montrant les défis liés à l'accès à des habitats sûrs et dignes, notamment pour les réfugiés.

La figure III.2 ci-dessous représente les principaux défis rencontrés pour les enquêtés.

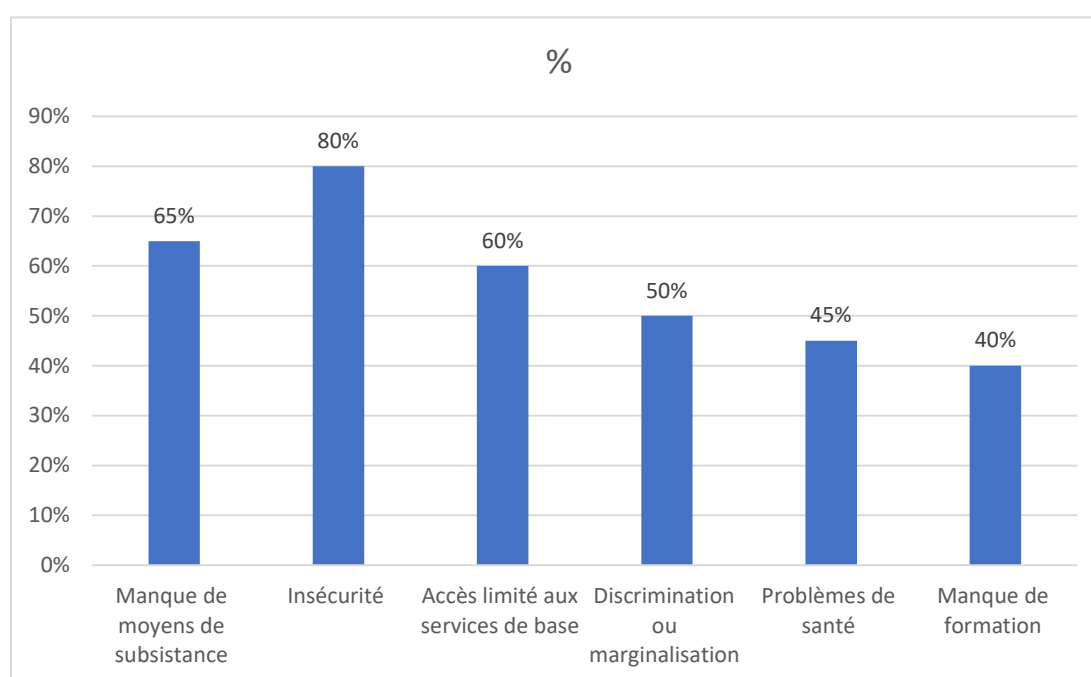


Figure III.2 : Principaux défis rencontrés

Source : Enquête terrain, Juillet à septembre 2024.

Les défis identifiés complètent les besoins prioritaires et montrent les obstacles majeurs à la résilience :

Insécurité : 80% (75 répondants)

L'insécurité est le défi le plus important, impactant directement la qualité de vie, les moyens de subsistance et la stabilité des communautés. Cela justifie l'urgence d'investissements dans des programmes de sécurité et de protection.

Manque de moyens de subsistance : 65% (61 répondants)

Ce résultat reflète une pauvreté généralisée, exacerbée par le manque d'opportunités économiques et d'accès aux ressources nécessaires pour maintenir des moyens de vie

durables.

Accès limité aux services de base : 60% (56 répondants)

Ce défi souligne les difficultés des populations à accéder à des services essentiels comme l'eau, l'éducation, la santé, et l'alimentation, renforçant leur vulnérabilité.

Discrimination ou marginalisation : 50% (47 répondants)

La moitié des répondants évoque des discriminations, ce qui montre l'importance d'inclure des actions de cohésion sociale dans les interventions humanitaires.

Problèmes de santé : 45% (41 répondants)

Les défis liés à la santé incluent probablement des maladies évitables, aggravées par le manque d'infrastructures sanitaires et les conditions de vie précaires.

Manque de formation : 40% (38 répondants)

Le manque de formation constitue un obstacle à l'autonomisation économique et à l'emploi. Ce défi nécessite des actions ciblées pour améliorer les compétences des populations présentées sur le tableau III.1 suivant.

Tableau III. 1 : Accès aux programmes d'assistance

Accès aux programmes	Nombre	%
Oui	52	55%
Non	41	45%
Total	93	100%

Source : Enquête terrain, Juillet à Septembre 2024.

Oui : 55% (42 répondants)

Une majorité de répondants bénéficie des programmes d'assistance, ce qui reflète une certaine présence d'interventions humanitaires ou de développement. Cependant, ce pourcentage montre aussi que près de la moitié des membres restent exclus de ces programmes.

Non : 45% (41 répondants)

L'exclusion d'une proportion importante des répondants des programmes d'assistance révèle des lacunes dans la couverture ou l'accessibilité de ces programmes. Des efforts doivent être faits pour étendre ces initiatives à toutes les populations dans le besoin.

III.1.1.2. Stratégies d'Autonomisation

Cette section explore la connaissance, la participation et les impacts des programmes d'autonomisation mis en œuvre auprès des réfugiés du camp de Goudebou et des populations hôtes. Ces résultats mettent en lumière l'efficacité perçue de ces initiatives et leurs limites

présentés dans le tableau III.2.

Tableau III. 2 : Connaissance des programmes d'autonomisation

Connaissance des programmes	Nombre	%
Oui	65	70%
Non	28	30%
Total	93	100%

Source : Enquête terrain, Juillet à septembre 2024.

Oui : 70% (65 répondants)

Une majorité significative des répondants est au courant des programmes d'autonomisation, ce qui témoigne d'une communication relativement efficace sur ces initiatives. Cependant, cela signifie que 30% des personnes interrogées n'ont pas connaissance de ces programmes, soulignant un besoin d'améliorer la sensibilisation, en particulier auprès des groupes les plus marginalisés.

Non : 30% (28 répondants)

L'absence de connaissance de ces programmes par une partie non négligeable des répondants peut limiter l'impact global des initiatives. Des campagnes de sensibilisation ciblées devraient être envisagées pour combler cet écart.

La figure III.3 ci-dessous représente les programmes d'autonomisation connus par les enquêtés.

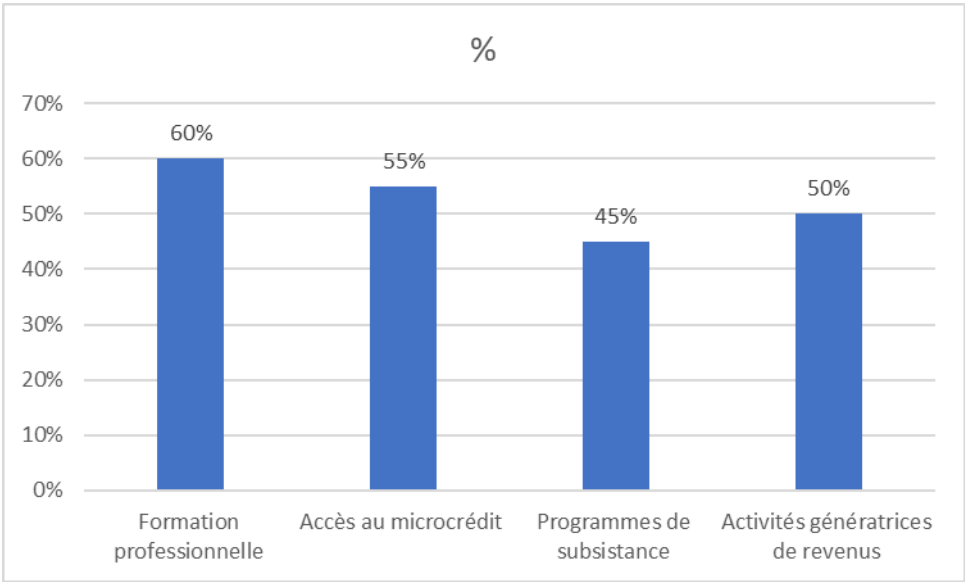


Figure III.3 : Types de programmes d'autonomisation connus

Source : Enquête terrain, Juillet à septembre 2024.

Formation professionnelle : 60% (56 répondants)

La formation professionnelle est la stratégie d'autonomisation la plus connue, ce qui reflète

une focalisation sur le développement des compétences pour améliorer l'employabilité et l'autosuffisance économique.

Accès au microcrédit : 55% (52 répondants)

L'accès au microcrédit est largement reconnu comme un outil essentiel pour permettre aux individus de lancer ou de développer des activités économiques. Cela souligne l'importance des services financiers inclusifs dans ces communautés.

Activités génératrices de revenus : 50% (47 répondants)

Les AGR, comme le petit commerce ou l'artisanat, sont également perçues comme des solutions viables pour renforcer l'autonomie économique.

Programmes de subsistance : 45% (42 répondants)

Les initiatives comme l'agriculture ou l'élevage sont moins connues, bien qu'elles soient essentielles pour des communautés dépendantes des activités rurales.

Le tableau III.3 présente la participation des enquêtés à un programme d'autonomisation.

Tableau III. 3 : Participation à un programme d'autonomisation

Participation à un programme	Nombre	%
Oui	46,5	50%
Non	46,5	50%
Tableau	93	100%

Source : Enquête terrain, Juillet à septembre 2024.

Oui : 50% des répondants

La moitié des répondants a effectivement participé à un programme d'autonomisation. Cela démontre une bonne couverture, mais laisse encore un écart important qui limite l'impact potentiel des programmes.

Non : 50% des répondants

Le fait que la moitié des personnes interrogées n'ait pas participé à ces programmes peut être dû à des facteurs tels que l'inaccessibilité géographique, les critères d'éligibilité restrictifs, ou encore un manque d'intérêt ou de sensibilisation.

La figure III.4 ci-dessous représente l'impact des programmes d'autonomisation sur l'autonomie économique pour les enquêtés.

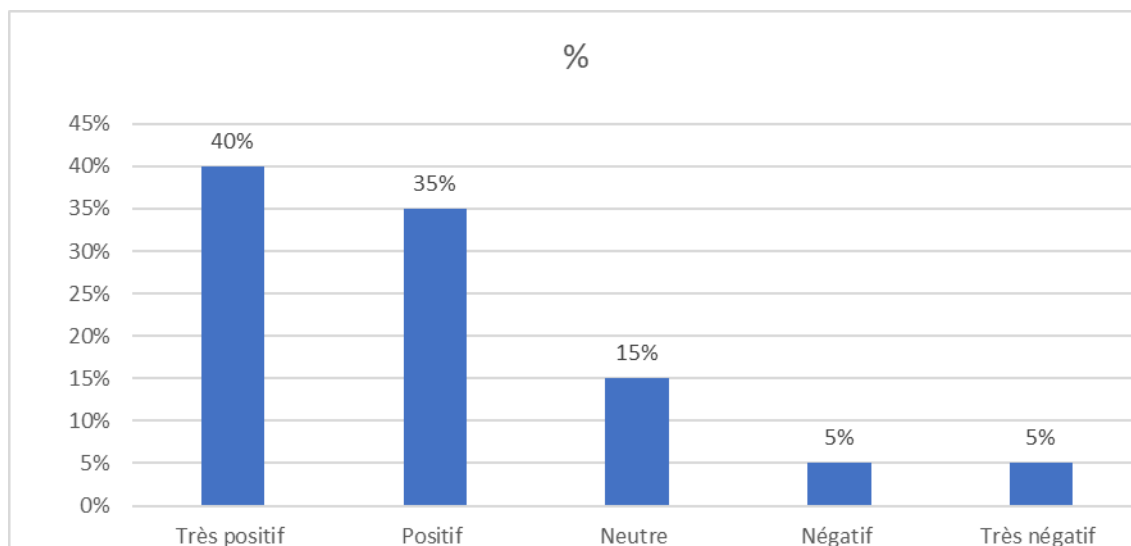


Figure III. 4 : Impact des programmes d'autonomisation sur l'autonomie économique

Source : Enquête terrain, Juillet à septembre 2024.

Très positif : 40% (37 répondants)

Une proportion importante des participants estime que les programmes ont eu un impact très positif sur leur autonomie économique. Cela montre que ces initiatives ont contribué de manière significative à améliorer les moyens de subsistance pour une partie des bénéficiaires.

Positif : 35% (33 répondants)

Une autre tranche des participants considère les impacts comme positifs, ce qui renforce l'efficacité perçue des programmes d'autonomisation dans l'ensemble.

Neutre : 15% (14 répondants)

Pour certains, les impacts des programmes sont jugés neutres, indiquant qu'ils n'ont pas ressenti d'amélioration notable dans leur situation économique. Cela peut pointer vers des lacunes dans la mise en œuvre ou l'adéquation des programmes.

Négatif et Très négatif : 10% (9 répondants)

Une minorité (5% négatif et 5% très négatif) considère que les programmes ont eu un impact défavorable ou inexistant. Cela pourrait être dû à des attentes non satisfaites, à des programmes inadaptés ou à des défis personnels tels qu'un manque de suivi.

III.1.1.3. Résilience et Impact

Les résultats de l'enquête présentés par le tableau III.4 révèle une forte amélioration de la capacité des enquêtés à faire face aux défis.

Tableau III. 4 : Amélioration de la capacité à faire face aux défis

Amélioration de la capacité à faire face aux défis	Nombre	%
Oui	74	80%
Non	19	20%
Tableau	93	100%

Source : Enquête terrain, Juillet à septembre 2024.

Oui : 80% (74 répondants)

Une large majorité des répondants estime que les programmes ont amélioré leur capacité à gérer les défis auxquels ils sont confrontés. Cela souligne l'efficacité globale des interventions mises en place pour promouvoir la résilience dans un contexte d'insécurité.

Non : 20% (19 répondants)

Une minorité de répondants n'a pas perçu d'amélioration notable dans leur résilience. Cela pourrait être lié à des facteurs tels qu'une inadaptation des programmes à leurs besoins spécifiques, un accès limité aux ressources, ou des attentes non comblées.

Ci-dessous la figure III.5 traduit les manières dont les programmes ont amélioré la résilience des personnes enquêtés.

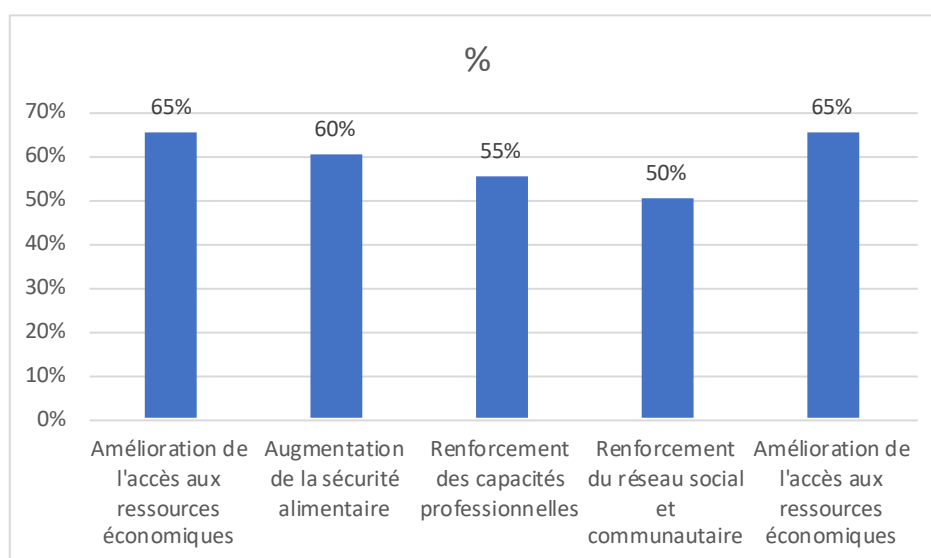


Figure III. 5 : Manières dont les programmes ont amélioré la résilience

Source : Enquête terrain, Juillet à septembre 2024.

L'accès accru aux ressources économiques, comme le microcrédit ou les AGR, est le principal levier de renforcement de la résilience. Cela reflète l'importance de l'autonomisation économique pour permettre aux communautés de mieux faire face aux crises.

Augmentation de la sécurité alimentaire : 60% (56 répondants)

La sécurité alimentaire apparaît comme un autre domaine clé. Les programmes axés sur l'agriculture, l'élevage et les activités de subsistance ont contribué à réduire la vulnérabilité

alimentaire des répondants.

Renforcement des capacités professionnelles : 55% (51 répondants)

Les formations professionnelles ont permis aux participants d'acquérir des compétences pratiques, améliorant ainsi leur employabilité et leur capacité à générer des revenus.

Renforcement du réseau social et communautaire : 50% des répondants.

Les programmes ont également favorisé la cohésion sociale et le soutien communautaire, essentiels dans un contexte de crise. Ce renforcement du tissu social aide les populations à mobiliser collectivement des ressources et à partager des solutions.

III.1.2. Analyse Qualitative

Les résultats qualitatifs, obtenus via des réponses ouvertes, des entretiens et des groupes de discussion, fournissent une compréhension approfondie des perceptions, besoins et attentes des répondants. Cette méthode complète les résultats quantitatifs en offrant un éclairage sur les expériences vécues et les recommandations spécifiques.

III.1.2.1: Besoins et Défis

Les données qualitatives permettent de contextualiser les besoins exprimés et de mieux comprendre les défis rencontrés par les réfugiés et les populations hôtes.

III.1.2.1.1. Besoins identifiés

Manque de médicaments : Plusieurs participants ont signalé des ruptures fréquentes de médicaments essentiels, aggravées par un accès limité aux soins de santé spécialisés.

Pénurie d'eau : La disponibilité en eau potable est particulièrement critique pendant les saisons sèches, obligeant certains à parcourir de longues distances ou à recourir à des sources d'eau de mauvaise qualité.

Accès à l'éducation : Les distances importantes entre les habitations et les établissements scolaires, ainsi que le manque d'infrastructures, compromettent l'éducation des enfants.

III.1.2.1.2. Défis identifiés

Les défis les plus fréquemment mentionnés incluent :

Violence et insécurité : L'insécurité persistante due aux attaques armées est un obstacle majeur pour les activités économiques, la mobilité et la vie quotidienne.

Fragilité économique : Les opportunités de subsistance sont fortement limitées par le contexte

d'insécurité, créant un cercle vicieux de pauvreté et de dépendance aux aides humanitaires. Ces résultats mettent en lumière des problématiques structurelles et spécifiques au contexte du Sahel burkinabè, nécessitant des réponses ciblées et durables. Par exemple, le renforcement des infrastructures de base (santé, eau, éducation) pourrait atténuer plusieurs des difficultés identifiées.

III.1.2.2: Stratégies d'Autonomisation

Les réponses recueillies dans cette section offrent des perspectives précieuses sur la perception et l'impact des programmes d'autonomisation.

III.1.2.2.1. Programmes perçus comme efficaces

Microcrédit : De nombreux répondants ont souligné que les programmes de microcrédit permettent un accès au financement pour des activités génératrices de revenus. Toutefois, ils ont aussi mentionné que les montants disponibles sont souvent insuffisants pour entreprendre des projets ambitieux.

Formations agricoles : Les formations techniques, en particulier celles liées à l'agriculture et à l'élevage, sont jugées pertinentes, mais leur portée reste limitée par le faible nombre de bénéficiaires.

III.1.2.2.2. Suggestions d'amélioration

Augmentation des financements : Une majorité a recommandé de réviser à la hausse les budgets alloués aux programmes, afin de toucher davantage de bénéficiaires.

Formations pratiques et adaptées : Les participants souhaitent des formations davantage axées sur les réalités locales, comme la gestion d'entreprise, l'agriculture durable, ou l'artisanat.

Accompagnement continu : Les bénéficiaires ont exprimé le besoin d'un suivi post-formation pour s'assurer que les compétences acquises sont bien utilisées dans des projets viables.

Ces résultats montrent que, bien que les programmes aient un impact positif, ils nécessitent des ajustements pour maximiser leur efficacité. Une meilleure adéquation entre les initiatives proposées et les besoins locaux pourrait renforcer leur impact.

III.1.2.3: Résilience et Impact

Les résultats qualitatifs de cette section mettent en évidence les facteurs qui contribuent à renforcer la résilience des communautés, tout en suggérant des pistes pour une amélioration continue.

III.1.2.3.1. Facteurs contributifs à la résilience

Entraide communautaire : Les répondants ont insisté sur l'importance des liens sociaux entre réfugiés et populations hôtes, qui favorisent un partage des ressources et un soutien mutuel en temps de crise.

Leadership communautaire : Les leaders locaux jouent un rôle crucial en facilitant l'accès aux programmes et en résolvant les tensions au sein des communautés.

III.1.2.3.2. Suggestions pour renforcer la résilience

Dialogue entre réfugiés et autorités locales : Les participants ont plaidé pour des échanges plus structurés entre les bénéficiaires des programmes et les décideurs, afin de mieux répondre aux besoins spécifiques.

Prévention des conflits : Des initiatives visant à désamorcer les tensions entre réfugiés et populations hôtes sont jugées essentielles pour une coexistence pacifique.

Formations socio-économiques : Le renforcement des compétences en gestion, en négociation et en entrepreneuriat est perçu comme une voie clé pour favoriser l'autonomisation et réduire la dépendance à l'aide extérieure.

Ces résultats qualitatifs démontrent que la résilience est autant une question de soutien économique que de cohésion sociale. Investir dans des initiatives communautaires et des programmes d'éducation sociale pourrait jouer un rôle transformateur.

Les résultats qualitatifs apportent une richesse contextuelle aux données quantitatives, en exposant les défis uniques et les perceptions des participants. Ils révèlent des besoins structurels tels que l'accès à l'eau, à l'éducation et aux soins de santé, tout en soulignant l'impact des initiatives communautaires et des programmes d'autonomisation.

III.2. DISCUSSION ET ANALYSES

Cette section analyse de manière critique les résultats présentés, en les confrontant à des travaux similaires et en interprétant leur portée. Elle évalue également les implications des résultats pour la problématique étudiée et les hypothèses formulées, tout en tenant compte des contextes spécifiques.

III.2.1. Analyse critique des résultats selon les thématiques

III.2.1.1. Besoins et défis

Les résultats quantitatifs de l'enquête révèlent que les besoins les plus urgents des répondants sont liés à la sécurité (80 %), à l'emploi (70 %) et à l'accès à l'eau potable (55 %). Ces résultats sont particulièrement significatifs dans le contexte de l'insécurité prolongée et des défis socio-économiques auxquels sont confrontées les populations réfugiées et hôtes dans la région du Sahel. En effet, l'insécurité, qu'elle soit d'origine armée ou liée à des conflits internes, limite l'accès aux ressources et freine les activités économiques de base. Comme le souligne Duffield (2019), les conflits prolongés entraînent un effondrement des structures économiques et sociales, rendant l'accès aux ressources de plus en plus difficile pour les populations vulnérables. L'accès à l'emploi, bien qu'étant une priorité pour 70 % des répondants, est également étroitement lié à l'environnement sécuritaire et à la stabilité des zones d'habitation. De même, la question de l'eau potable reste cruciale, non seulement pour le bien-être physique des populations, mais aussi en raison de son rôle fondamental dans la prévention des maladies liées à l'hygiène. Selon Gleick (2020), l'accès limité à l'eau potable dans les zones de crise humanitaire aggrave les conditions de vie et expose les populations déplacées à des risques sanitaires majeurs.

Les résultats qualitatifs viennent appuyer ces constatations. En effet, les répondants ont évoqué des difficultés spécifiques, telles que la pénurie de médicaments dans le camp de Goudebou, le manque d'infrastructures de santé et les ruptures dans l'approvisionnement en eau, surtout pendant la saison sèche. L'insécurité croissante dans la région, notamment à cause des attaques armées, a également été fréquemment citée comme un frein majeur à toute tentative d'amélioration des conditions de vie et à l'initiation de nouvelles activités économiques. Ces défis soulignent un besoin urgent d'interventions ciblées et multisectorielles pour améliorer la situation sécuritaire et économique des réfugiés et des populations hôtes. Comme l'indiquent Betts et Collier (2017), une approche intégrée combinant sécurité, accès aux services de base et opportunités économiques est essentielle pour améliorer les conditions de vie des réfugiés et des populations hôtes dans les contextes de déplacement forcé.

Les résultats obtenus dans cette enquête sont cohérents avec ceux de Banou et Diallo (2020), qui ont souligné que l'insécurité et la précarité économique figurent parmi les obstacles les plus importants rencontrés par les populations déplacées au Sahel. Cependant, l'importance accordée à l'éducation (45 %) et à la santé (50 %) par les répondants de cette étude semble

être un facteur souvent négligé dans d'autres recherches sur les réfugiés. Contrairement à certaines études qui se concentrent principalement sur les besoins immédiats tels que l'eau et la nourriture, cette enquête met en lumière une prise de conscience croissante des enjeux à long terme, à savoir l'accès à une éducation de qualité et à des services de santé adaptés.

L'éducation apparaît comme un levier stratégique pour favoriser l'autonomisation des réfugiés et des populations hôtes, et elle devient un axe de priorité pour une partie des répondants. Ce constat est corroboré par l'étude de Smith et al. (2021), qui a observé que l'accès à l'éducation, bien qu'il ne soit pas toujours la priorité immédiate dans des contextes de crise, joue un rôle crucial dans la résilience et la reconstruction des communautés déplacées à long terme. Les réponses qualitatives complètent cette perspective en montrant que, bien que l'accès à l'éducation soit perçu comme secondaire par certains, de nombreuses voix réclament une meilleure intégration de l'éducation dans les stratégies de développement durable pour ces populations vulnérables.

III.2.1.2. Stratégies d'autonomisation

Les résultats de l'enquête montrent une connaissance relativement élevée des programmes d'autonomisation parmi les répondants, avec 70 % qui déclarent en avoir entendu parler. Cependant, la participation réelle à ces programmes est moins élevée, se limitant à 50 %. Cette différence entre la connaissance des programmes et leur participation peut être liée à plusieurs facteurs, notamment les difficultés d'accès, le manque de ressources financières, ou encore des barrières logistiques dans la mise en œuvre des programmes. Les programmes les plus connus sont la formation professionnelle (60 %) et l'accès au microcrédit (55 %), ces derniers étant perçus comme les plus efficaces par les répondants.

Ces observations sont en accord avec les travaux de Betts et Collier (2017), qui soulignent que « les programmes de formation professionnelle et d'accès au microcrédit sont parmi les outils les plus efficaces pour favoriser l'autonomie économique des réfugiés, à condition qu'ils soient bien intégrés aux marchés locaux et adaptés aux compétences recherchées ». Cependant, l'accès limité aux ressources et la durabilité des programmes restent des défis majeurs, comme le montrent les résultats obtenus.

L'analyse qualitative renforce cette observation : bien que ces programmes offrent des opportunités intéressantes, leur couverture et leur impact réel restent limités. Zongo (2020) souligne que « l'autonomisation des populations vulnérables au Burkina Faso repose sur la mise en place de dispositifs d'accompagnement à long terme et une meilleure articulation

entre les formations proposées et les besoins réels du marché du travail ». Or, plusieurs bénéficiaires se sont plaints de l'insuffisance des ressources allouées à ces initiatives, de la courte durée des programmes et du manque de formations adaptées à leurs besoins spécifiques et aux contextes locaux, ce qui limite leur autonomie à long terme.

Ces résultats rejoignent les conclusions de Mendy et Ouédraogo (2019), qui notent que « les initiatives d'autonomisation dans les contextes de crise souffrent souvent d'un financement insuffisant et d'un ciblage inapproprié des bénéficiaires, ce qui limite leur impact sur la résilience économique des populations vulnérables ». En effet, les programmes ne semblent pas toujours atteindre les populations les plus précaires ou ne pas être suffisamment adaptés aux spécificités culturelles et économiques locales.

Par ailleurs, l'autonomisation ne se limite pas seulement à l'acquisition de compétences professionnelles ou financières, mais englobe une approche plus globale de renforcement des capacités et de résilience. Dans cette perspective, Chambers et Conway (1992) définissent l'autonomisation comme « un processus permettant aux individus et aux communautés de renforcer leurs capacités, d'accéder aux ressources nécessaires et de développer leur résilience face aux crises économiques et sociales ». Cela implique que les programmes d'autonomisation devraient non seulement proposer des formations adaptées, mais aussi un accompagnement personnalisé et un accès durable aux ressources essentielles.

Cependant, l'indicateur positif de 75 % de perception favorable des impacts des programmes (combiné pour les catégories "très positif" et "positif") indique qu'il existe une véritable marge de progression. Cela suggère que, si ces programmes étaient mieux financés, mieux ciblés et adaptés aux besoins locaux, ils pourraient avoir un impact plus substantiel sur l'autonomisation des réfugiés et des populations hôtes. Comme le souligne Kaboré (2021), « l'adaptation des dispositifs d'autonomisation aux réalités locales et la prise en compte des spécificités socioculturelles des bénéficiaires sont des éléments clés pour assurer leur succès et leur pérennisation ». Cette observation met en lumière la nécessité d'un suivi régulier des programmes et de la collecte de retours des bénéficiaires pour améliorer leur conception et leur mise en œuvre.

III.2.1.3. Résilience et impact

Les résultats révèlent que 80 % des répondants considèrent que leur capacité à faire face aux défis s'est améliorée grâce aux interventions. Parmi les facteurs clés figurent l'amélioration de l'accès aux ressources économiques (65 %) et le renforcement des capacités professionnelles

(55 %). Les données qualitatives soulignent également le rôle crucial des réseaux sociaux et de la solidarité communautaire, qui agissent comme des amortisseurs face aux crises et facilitent l'adaptation des populations vulnérables.

Ces conclusions s'inscrivent dans les travaux de Zongo (2020), qui souligne que l'accès aux opportunités économiques et aux formations professionnelles joue un rôle déterminant dans l'autonomisation des réfugiés et des déplacés internes au Burkina Faso. Il met en avant la nécessité d'une approche holistique intégrant les dimensions économiques, sociales et culturelles pour assurer une résilience durable des populations affectées.

Par ailleurs, Kaboré (2021) insiste sur le fait que les dynamiques communautaires et les systèmes d'entraide traditionnels sont essentiels pour renforcer la résilience des populations en contexte de crise. Selon lui, les politiques de soutien aux populations vulnérables doivent s'appuyer sur ces structures locales afin d'assurer une plus grande efficacité et une meilleure appropriation des initiatives.

Les résultats de cette étude sont également alignés avec ceux du HCR (2022), qui montre que les programmes combinant des interventions économiques et sociales renforcent la résilience des réfugiés. Cependant, les résultats soulignent aussi la nécessité de renforcer la prévention des conflits et de promouvoir une meilleure intégration sociale, des aspects souvent négligés dans les initiatives humanitaires.

Ainsi, il apparaît essentiel que les stratégies de résilience ne se limitent pas aux seules dimensions économiques, mais qu'elles prennent en compte les mécanismes de solidarité communautaire et les spécificités socioculturelles des populations bénéficiaires. Un meilleur ancrage local des initiatives pourrait permettre d'assurer un impact plus pérenne et de favoriser une autonomie réelle des populations réfugiées et hôtes.

III.2.2. Discussion sur la fiabilité et les limites des résultats

❖ Fiabilité des résultats

La méthodologie utilisée, combinant approches quantitatives et qualitatives, renforce la robustesse des résultats. Les données quantitatives offrent une vue d'ensemble des besoins et perceptions, tandis que les données qualitatives enrichissent ces résultats en capturant les expériences et attentes spécifiques des participants.

❖ Limites des résultats

Cependant, certaines limites méritent d'être soulignées :

✓ **Biais d'échantillonnage** : La surreprésentation des réfugiés (70 %) pourrait limiter la

généralisation des résultats aux populations hôtes.

- ✓ **Données qualitatives limitées** : Bien que riches, les données qualitatives ne couvrent qu'un sous-ensemble des répondants, ce qui pourrait introduire un biais dans l'interprétation des besoins et défis.
- ✓ **Manque de données longitudinales** : L'étude ne permet pas d'évaluer l'évolution des impacts des programmes dans le temps, une lacune qui pourrait être comblée par des suivis à long terme.

III.2.3. Perspectives et implications des résultats

Les résultats de cette étude ont des implications importantes pour la conception et la mise en œuvre de programmes dans les communautés étudiées :

- ✓ **Approches intégrées** : Une combinaison de mesures économiques (emplois, microcrédit) et sociales (prévention des conflits, dialogue communautaire) est essentielle pour répondre aux besoins diversifiés des populations.
- ✓ **Renforcement des capacités locales** : Investir dans des formations adaptées aux réalités locales et des initiatives de prévention des conflits pourrait améliorer à la fois l'autonomie économique et la cohésion sociale.
- ✓ **Ciblage inclusif** : Il est crucial de mieux inclure les populations hôtes dans les programmes d'intervention pour favoriser une coexistence harmonieuse et réduire les tensions potentielles.
- ✓ **Suivi et évaluation** : Un suivi plus rigoureux des impacts à long terme permettrait d'ajuster les programmes pour maximiser leur efficacité.

Cette discussion a mis en lumière la pertinence des résultats obtenus tout en soulignant leurs limites et les opportunités d'amélioration. Comparés à des travaux similaires, les résultats de cette étude confirment que les interventions actuelles, bien qu'efficaces dans certains domaines, nécessitent des ajustements pour mieux répondre aux défis complexes des réfugiés et des populations hôtes. Ces ajustements sont particulièrement urgents dans les domaines de la sécurité, de l'accès aux ressources économiques, et de l'éducation, qui restent des priorités stratégiques pour renforcer la résilience des communautés du Sahel burkinabè.

CONCLUSIONS

Cette étude visait à évaluer les besoins, les défis et les impacts des programmes d'autonomisation mis en place pour les réfugiés et les populations hôtes, en s'appuyant sur une méthodologie mixte combinant données quantitatives et qualitatives. L'évaluation des hypothèses formulées permet d'apprécier la pertinence et l'efficacité de ces interventions.

Hypothèse 1 : Les besoins prioritaires des réfugiés et des populations hôtes sont liés à la sécurité, à l'emploi et à l'accès aux services de base (eau, santé, éducation).

Hypothèse vérifiée.

Les résultats de l'enquête montrent que la sécurité (80 %), l'emploi (70 %) et l'accès à l'eau potable (55 %) sont les préoccupations majeures des répondants. Ces besoins immédiats sont suivis par des demandes à plus long terme, comme l'éducation et la santé, ce qui confirme que les populations concernées ne se limitent pas à des besoins de survie, mais aspirent également à des perspectives. Cette observation corrobore les études précédentes qui soulignent que l'amélioration des conditions de vie passe par une réponse holistique intégrant la sécurité économique et sociale.

Hypothèse 2 : Les programmes d'autonomisation mis en place ont un impact positif sur les bénéficiaires en améliorant leur accès à l'emploi et leur capacité économique.

Hypothèse vérifiée.

Les données révèlent que 75 % des répondants perçoivent les programmes d'autonomisation comme positifs, notamment à travers les formations professionnelles et l'accès au microcrédit. Cependant, des limites persistent : la couverture des programmes est insuffisante et leur adaptation aux réalités locales est parfois inappropriée. En effet, certains bénéficiaires estiment que les formations reçues ne sont pas toujours alignées avec les besoins du marché du travail local, ce qui réduit leur efficacité à long terme. Cette situation montre que, bien que les programmes aient un effet globalement positif, leur mise en œuvre mérite d'être améliorée pour garantir un réel impact sur l'autonomisation économique.

Hypothèse 3 : Les bénéficiaires des programmes développent une meilleure résilience face aux crises et aux défis socio-économiques.

Hypothèse vérifiée

L'étude révèle que 80 % des participants considèrent que leur capacité à faire face aux défis s'est améliorée grâce aux interventions. Cette amélioration est principalement due à l'accès accru aux ressources économiques (65 %) et au renforcement des capacités professionnelles (55 %). Toutefois, cette résilience demeure fragile face à l'insécurité persistante et aux

tensions intercommunautaires, qui entravent le plein potentiel des programmes. Il apparaît donc que, bien que les interventions contribuent à renforcer la résilience des populations, elles doivent être complétées par des actions de prévention des conflits et de consolidation sociale pour assurer un impact durable.

En conclusion, cette étude met en lumière l'importance des programmes d'autonomisation pour améliorer les conditions de vie et renforcer la résilience des réfugiés et des populations hôtes.

RECOMMANDATIONS – PERSPECTIVES

❖ **Recommandations**

Sur la base des résultats et des analyses, les recommandations suivantes visent à améliorer l'efficacité des programmes d'intervention dans les communautés étudiées par des approches inclusives et intégrées.

- Renforcer la collaboration entre les réfugiés et les populations hôtes en développant des programmes favorisant la cohésion sociale, tels que des activités communautaires et des dialogues intergroupes.
- Concevoir des interventions multisectorielles, combinant solutions économiques (microcrédit, formations professionnelles) et sociales (prévention des conflits, renforcement des réseaux communautaires).
- Amélioration des formations et des opportunités économiques
- Adapter les formations professionnelles aux besoins spécifiques des bénéficiaires en tenant compte des réalités locales, notamment dans les secteurs porteurs comme l'agriculture, l'artisanat ou le commerce.
- Renforcer l'accès au microcrédit et aux financements pour permettre le démarrage et la pérennisation d'activités génératrices de revenus.
- Renforcement des infrastructures et des services essentiels
- Investir dans les infrastructures de base, notamment l'approvisionnement en eau potable, les centres de santé et les écoles, afin de répondre aux besoins prioritaires identifiés.
- Développer des mécanismes pour sécuriser les zones touchées par l'insécurité, afin de garantir un environnement propice au développement des activités économiques et sociales.

❖ **Perspectives**

À l'avenir, les programmes d'intervention devront être davantage orientés vers une durabilité à long terme, en mettant l'accent sur l'autonomisation économique et la cohésion sociale. La recherche participative et la collecte de données longitudinales seront essentielles pour évaluer l'évolution des besoins et ajuster les stratégies en conséquence. Enfin, un engagement accru des autorités locales et des partenaires internationaux permettra de garantir une réponse adaptée aux réalités locales tout en maximisant l'impact des initiatives.

A l'avenir, des recherches mettant l'accent sur l'autonomisation économique des réfugiés et populations hôtes et la cohésion sociale doivent être envisagées.

Recommandation prioritaire : « Amélioration des formations et des opportunités économiques »

1. Mise en œuvre concrète de la solution

a) Diagnostic initial des besoins

Avant toute action, il est essentiel de réaliser un diagnostic local pour identifier :

- Les secteurs porteurs d'emploi dans la région (agriculture, artisanat, numérique, BTP, services, etc.).
- Le niveau de qualification des populations locales.
- Les besoins spécifiques des jeunes, des femmes et des personnes en reconversion professionnelle.

Ce diagnostic peut être mené par une cellule mixte composée de :

- Collectivités locales (communes, régions),
- Services de l'État (Pôle emploi, DREETS),
- Les acteurs humanitaires,
- Associations locales.

b) Création ou renforcement de parcours de formation adaptés

Sur la base du diagnostic, il s'agit de développer ou adapter des parcours de formation qualifiants, modulaires et professionnalisants. Les actions peuvent inclure :

- La mise en place de formations courtes orientées vers l'emploi (CAP accélérés, certifications professionnelles, formations aux outils numériques).
- La création de partenariats avec des centres de formation.
- L'intégration de stages en entreprise dès la formation pour favoriser l'insertion.
- Le développement de la formation en alternance et de l'apprentissage.

c) Soutien à l'entrepreneuriat et à l'emploi local

En complément des formations, il faut favoriser la création d'activités économiques locales :

- Mise en place d'incubateurs de projets pour les jeunes entrepreneurs.
- Accès facilité au microcrédit, aux financements publics (Caisse populaire, Fonds d'appui à l'entrepreneuriat, etc.).
- Accompagnement par des mentors ou réseaux d'accompagnement.
- Création de tiers-lieux, d'espaces de coworking et de fablabs dans les zones rurales ou prioritaires.

2. Acteurs impliqués

La réussite de cette solution repose sur la mobilisation coordonnée de plusieurs acteurs :

- Pouvoirs publics : Régions (compétentes en matière de formation professionnelle), communes, État.
- Organismes de formation,
- Entreprises : pour accueillir des stagiaires, recruter, ou participer à la conception des formations.
- Organisations de la société civile : associations locales, syndicats, réseaux d'insertion.
- Institutions financières : banques, micro-financeurs, fonds d'investissement à impact.

3. Avantages attendus

- Réduction du chômage, en particulier chez les jeunes et les publics éloignés de l'emploi.
- Renforcement des compétences locales, mieux adaptées aux besoins du territoire.
- Dynamisation du tissu économique local, avec l'émergence de nouvelles activités.
- Réduction des inégalités territoriales, en apportant des opportunités dans les zones moins favorisées.
- Stimulation de l'innovation sociale et économique, grâce aux initiatives locales.

4. Défis et obstacles potentiels

- Manque de financement durable.
- Difficulté à mobiliser les bénéficiaires.
- Manque de coordination entre les acteurs.
- Inadéquation entre les formations proposées et les besoins réels du marché.
- Résistance au changement ou méconnaissance des dispositifs par les bénéficiaires.

L'amélioration des formations et des opportunités économiques est une solution structurelle qui permet de répondre efficacement aux problématiques de précarité, de chômage et d'exclusion. Sa mise en œuvre nécessite une approche participative, une coordination intersectorielle forte, ainsi qu'un engagement dans la durée. Malgré les défis, les bénéfices attendus pour les individus comme pour les territoires justifient pleinement sa priorité.

BIBLIOGRAPHIE

1. *Stratégie pluriannuelle des moyens de subsistance des personnes sous mandat du HCR au Burkina Faso 2022- 2025.*
2. AfDB. (2021). *Improving Education Access and Quality for Refugees in the Sahel.* African Development Bank Group, 2021 Annual Report. Disponible sur: <https://www.afdb.org>
3. Alba, J. W., & Chattopadhyay, A. (1985). *The effects of context and part-category cues on the recall of competing brands.* *Journal of Marketing Research*, 22(August), 340-349.
4. Bakyono, F. (2021). *Diagnostic et analyse des stratégies d'intervention des organisations humanitaires dans les zones à risque terroristes : Cas des régions du Sahel, de l'Est, du Centre-Nord et de la Boucle du Mouhoun au Burkina Faso.* Mémoire, Université Laval, Québec.
5. Bakyono, H. (2021). *Crises humanitaires et réponses sociales au Burkina Faso.* *Journal des Sciences Sociales et Humaines*, 10(2), 89-110.
6. Banou, D., & Diallo, A. (2020). *Les défis socio-économiques et sécuritaires des réfugiés et des déplacés internes au Sahel : Un état des lieux.* *Revue de l'Action Humanitaire*, 15(2), 34-48.
7. Banou, S., & Diallo, A. (2020). *Educational challenges and opportunities for refugees in the Sahel: A case study from Niger.* *International Journal of Migration and Education*, 19(4), 150-167.
8. Betts, A., & Collier, P. (2017). *Refuge: Transforming a Broken Refugee System.* Penguin Books.
9. BKF Information Management Support. (2022). *Pour les statistiques des réfugiés et PDI.*
10. Chambers, R., & Conway, G. R. (1992). *Sustainable Rural Livelihoods: Practical Concepts for the 21st Century.* Institute of Development Studies (IDS), Discussion Paper No. 296.
11. Cissé, O. (2019). *Education and refugees: Empowering communities through knowledge in crisis zones.* *African Educational Review*, 27(3), 456-470.
12. CONASUR. (2022). *Situation des Personnes Déplacées Internes au 30 novembre 2022.* Ministère en Charge de l'Action Humanitaire, Burkina Faso.
13. Crisp, J. (2000). *A State of Insecurity: The Political Economy of Violence in Refugee-*

-
- Populated Areas of Kenya. Geneva: UNHCR Evaluation and Policy Analysis Unit.*
14. Duffield, M. (2019). *Post-Humanitarianism: Governing Precarity in the Digital World*. Polity Press.
 15. Fichier des localités du 5e RGPH, Juin 2022.
 16. FRESIA, M. (2021). *L'expérience d'un déplacement forcé : les modes de réappropriation de la « contrainte » dans le village de réfugiés mauritaniens de Ndoum au Sénégal*. *Études Africaines Contemporaines*, 11(1), 87-104.
 17. Gleick, P. H. (2020). *Water, conflict, and peacebuilding: New challenges and opportunities for human security*. *International Studies Review*, 22(4), 567-582.
 18. Gueye, B. (2020). *Les impacts de la crise sécuritaire sur la cohésion sociale au Burkina Faso*. *Revue des Études Africaines*, 32(4), 45-60.
 19. Gueye, D. D. (2020). *Déplacés et réfugiés du conflit casamançais : le paradoxe d'une hospitalité*. *Revue Internationale des Sciences Économiques et Sociales*, N°1, décembre 2020.
 20. Harrell-Bond, B. E. (1986). *Imposing Aid: Emergency Assistance to Refugees*. Oxford: Oxford University Press.
 21. Jacobsen, K. (2005). *The Economic Life of Refugees*. Kumarian Press.
 22. Kabeer, N. (1999). *Resources, agency, achievements: Reflections on the measurement of women's empowerment*. *Development and Change*, 30(3), 435–464.
 23. Kaboré, I. (2021). *Stratégies d'autonomisation des populations vulnérables au Burkina Faso : Enjeux et perspectives*. Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou.
 24. Mendy, M., & Ouédraogo, S. (2019). *Autonomisation des réfugiés dans les zones de crise : défis et opportunités*. *Journal of Refugee Studies*, 22(3), 312-328.
 25. ODDH. (2020). *Burkina Faso, risque d'un nouveau Rwanda ? Bilan de la violence au Burkina Faso, 04 avril 2015 – 31 mai 2020*.
 26. OUEDRAOGO, M. (2020). *Les défis de la cohabitation interethnique dans un contexte d'insécurité*. *Revue Sahélienne de Sociologie*, 15(2), 23-40.
 27. Sandwidi, A. (2020). *Terrorisme et résilience des populations rurales au Sahel*. *Cahiers du Sahel*, 14(3), 55-72.
 28. Sandwidi, T. (2020). *Lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition dans les pays sahéliens : le cas du Burkina Faso*. *Mémoire de maîtrise, Université Laurentienne Sudbury*.
 29. Smith, J., Thomas, P., & Williams, R. (2021). *Resilience and education in displaced communities: The case of West Africa*. *International Journal of Refugee Studies*,

-
- 33(4), 405-423.
30. SOMA, M. (2021). *Dynamiques sécuritaires et politiques au Burkina Faso depuis 2014*. Paris : L'Harmattan.
31. SOMA, A. (2021). *Fuir le Sahel et le Nord burkinabè, se réfugier dans la capitale ouagalaise*. GARI, 1(1).
32. *Stratégie pluriannuelle des moyens de subsistance des personnes sous mandat du HCR au Burkina Faso 2022-2025*.
33. UNHCR. (2022). *The State of the World's Refugees: Displacement in a Changing World*. United Nations High Commissioner for Refugees. Disponible sur: <https://www.unhcr.org>
34. World Bank. (2021). *Enhancing the Resilience of Refugee and Host Communities in the Sahel*. World Bank Reports. Disponible sur : <https://www.worldbank.org>
35. Zongo, A. (2020). *L'insertion professionnelle des réfugiés et déplacés internes au Burkina Faso : Une approche intégrée pour une autonomie durable*. Université Norbert Zongo, Koudougou.
36. <https://data.unhcr.org/en/country/bfa>

ANNEXES

Annexe : Fiche de Questionnaire pour a Collecte des Données

Promouvoir l'autonomisation des réfugiés du camp de Goudebou et des populations hôtes comme stratégie de renforcement de leur résilience face à l'insécurité au Sahel burkinabè.

Objectif du Questionnaire :

Collecter des informations sur les besoins, les défis, les perceptions et l'impact des programmes d'autonomisation sur la résilience des réfugiés et des populations hôtes du camp de Goudebou.

Instructions :

Ce questionnaire est anonyme et confidentiel. Les réponses collectées seront utilisées uniquement à des fins de recherche. Merci de répondre aux questions avec sincérité et précision. Cochez la case correspondante ou remplissez l'espace prévu selon le type de question.

Section A : Informations Générales

Focus groupe :

Individuel :

Sexe :

- ☐ Homme
- ☐ Femme

Âge :

- ☐ Moins de 18 ans
- ☐ 18 - 25 ans
- ☐ 26 - 35 ans
- ☐ 36 - 45 ans
- ☐ 46 - 55 ans
- ☐ Plus de 55 ans

Statut :

- ☐ Réfugié(e)
- ☐ Population hôte

Nationalité d'origine :

- ☐ Burkinabé
- ☐ Malienne

☐ Autre (Précisez) : _____

Niveau d'éducation :

☐ Aucun

☐ Primaire

☐ Secondaire

☐ Supérieur

☐ Autre (Précisez) : _____

Situation matrimoniale :

☐ Célibataire

☐ Marié(e)

☐ Veuf/Veuve

☐ Divorcé(e)

☐ Autre (Précisez) : _____

Occupation principale :

☐ Agriculteur/éleveur

☐ Commerçant(e)

☐ Artisan(e)

☐ Sans emploi

☐ Autre (Précisez) : _____

Section B : Besoins et Défis

Quels sont les principaux besoins auxquels vous êtes confronté(e) ? (Plusieurs réponses possibles)

☐ Accès à l'eau potable

☐ Alimentation

☐ Soins de santé

☐ Éducation

☐ Logement

☐ Emploi

☐ Sécurité

☐ Autre (Précisez) : _____

Quels sont les principaux défis auxquels vous faites face ? (Plusieurs réponses possibles)

☐ Manque de moyens de subsistance

☐ Insécurité

☐ Accès limité aux services de base

☐ Discrimination ou marginalisation

☐ Problèmes de santé

☐ Manque de formation

☐ Autre (Précisez) : _____

Avez-vous accès à des programmes d'assistance ou de soutien ?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, quels types de programmes d'assistance ? (Plusieurs réponses possibles)

☐ Aide alimentaire

☐ Assistance médicale

☐ Formation professionnelle

☐ Microcrédit

☐ Autre (Précisez) : _____

Section C : Stratégies d'Autonomisation

Connaissez-vous des programmes ou initiatives visant à autonomiser les réfugiés et les populations hôtes ?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, quels types de programmes ? (Plusieurs réponses possibles)

☐ Formation professionnelle

☐ Accès au microcrédit

☐ Programmes de subsistance (ex. agriculture, artisanat)

☐ Activités génératrices de revenus

☐ Autre (Précisez) : _____

Avez-vous participé à l'un de ces programmes ?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, lequel/lesquels ?

Comment évaluez-vous l'impact de ces programmes sur votre autonomie économique ?

☐ Très positif

☐ Positif

☐ Neutre

☐ Négatif

☐ Très négatif

Section D : Résilience et Impact

Pensez-vous que ces programmes d'autonomisation ont amélioré votre capacité à faire face aux défis actuels ?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, de quelle manière ? (Plusieurs réponses possibles)

☐ Amélioration de l'accès aux ressources économiques

☐ Augmentation de la sécurité alimentaire

☐ Renforcement des capacités professionnelles

☐ Renforcement du réseau social et communautaire

☐ Autre (Précisez) : _____

Quels sont, selon vous, les principaux facteurs qui contribuent à renforcer la résilience des réfugiés et des populations hôtes ?

Quelles sont vos suggestions pour améliorer l'efficacité des programmes d'autonomisation ?

Remerciements :

Nous vous remercions sincèrement pour votre participation et votre contribution à cette recherche. Vos réponses nous aideront à mieux comprendre les défis auxquels vous êtes confrontés et à formuler des recommandations pour améliorer les programmes

Signature du Collecteur de Données :

Date : _____